

Code vestimentaire

LE PREMIER REFLET DE MON APPARTENANCE ET MA
FIERTÉ ENVERS MON COLLÈGE

EN 1RE, 2E ET 3E SECONDAIRE



COLLÈGE BOURGET

Un monde de passions
depuis 1850

En classe



Des précisions

La jupe doit tomber à au plus 15 cm au-dessus du genou.

La chaussure classique peut être achetée à l'endroit de votre choix et doit être en cuir avec une semelle noire non marquante.

Ne pas oublier l'espadrille pour la période d'éducation physique

Nous recommandons d'apposer le nom de l'enfant dans toutes les pièces de vêtement.

Le premier jour de la semaine, le port de la chemise est obligatoire.

En éducation physique



Les vêtements des équipes voltigeurs sont aussi autorisés

En sciences



En laboratoire, le sarrau et le pantalon sont obligatoires